



Dans ce numéro:

- ▶ Prochains événements pour les membres
- ▶ Plaidoyer
- ▶ Assistance
- ▶ Promotion
- ▶ Opérations
- ▶ Calendriers
- ▶ Glossaire des abréviations et acronymes



Sarah Goddard
Secrétaire générale de l'AMICE

“Un des points clés de notre stratégie sera de mettre l'association en connexion plus directe avec ses membres, afin de mieux les informer sur les activités de l'AMICE et de mieux répondre à leurs besoins.”

Chers membres de l'AMICE,

Notre Assemblée générale annuelle, organisée en juin à Bruxelles et aimablement accueillie par P&V (membre belge de l'AMICE), est toujours une excellente occasion de rencontrer l'équipe du Secrétariat et le Conseil d'administration, ainsi que d'autres membres de l'AMICE. Reflétant notre statut d'association dirigée par ses membres, l'Assemblée générale est l'organe statutaire suprême de l'AMICE et c'est lors de cette réunion que sont prises les décisions majeures pour notre avenir, conformément à nos principes fondamentaux de participation démocratique. Celles et ceux présents cette année ont pris connaissance des changements opérés au sein de l'AMICE aux fins de la mise en œuvre de notre nouvelle stratégie, qui devrait renforcer encore notre positionnement d'instance essentielle et déterminante pour le secteur de l'assurance en Europe. Ce positionnement est aujourd'hui plus important que jamais, au vu de l'agenda européen et de la nouvelle configuration politique résultant de la formation du Parlement européen (PE) et des commissions parlementaires pertinentes pour l'AMICE.

Un des points clés de notre stratégie sera de mettre l'association en connexion plus directe avec ses membres, afin de mieux les informer sur les activités de l'AMICE et de mieux répondre à leurs besoins. Transparence, flexibilité et expertise sont les nouveaux mots d'ordre de l'AMICE. Les membres du Secrétariat en charge des divers dossiers européens sur lesquels l'AMICE travaille ont présenté leurs activités aux membres présents à l'Assemblée générale. Celles et ceux qui œuvrent dans les groupes de travail de l'AMICE savent que l'objectif de tous ces efforts est de protéger les assureurs mutuels et coopératifs par la revendication d'un traitement équitable et sont au courant des actions menées pour empêcher, autant que possible, que ces dossiers aboutissent à un résultat néfaste pour notre secteur. Il est cependant important aussi de le faire savoir à tous les membres. L'Assemblée générale de juin nous en a fourni l'occasion et a aussi apporté au Secrétariat de précieuses informations directes sur vos activités, vos réussites et vos difficultés. Ces informations vont permettre d'adapter notre programme de travail en conséquence.

Nous avons bien avancé dans la mise en place des nouvelles structures de travail de l'AMICE. La possibilité d'organiser rapidement des réunions a par exemple déjà permis d'obtenir la nomination de représentants au sein de groupes d'experts au niveau européen. Notre objectif est en effet de renforcer la présence et l'action de l'AMICE dans les plateformes et groupements décisifs pour l'avenir de l'Europe, de manière à donner encore plus de visibilité aux engagements des membres de l'AMICE pour la prospérité de notre secteur.

Je vous souhaite à tous un bel été et c'est avec un immense plaisir que je vous retrouverai à l'automne, en personne ou en ligne, aux réunions et événements de l'AMICE.

Sarah Goddard,
Secrétaire générale de l'AMICE

PROCHAINS ÉVÈNEMENTS POUR LES MEMBRES

Congrès de l'AMICE 2020

L'Art de la transformation: chercher le changement pour un avenir meilleur

Bilbao, 10-12 mai 2020



Se rencontrer, se relier et se transformer! Tous les deux ans, les membres de l'AMICE et les champions du secteur de l'assurance mutuelle et coopérative viennent en nombre au grand carrefour européen proposé par l'AMICE. Pourquoi? Pour s'informer sur les faits nouveaux dans le monde qui impactent les assureurs mutuels/coopératifs, pour partager leurs expériences et pour renforcer leurs relations.

Notre congrès de 2020 sera la septième édition de cet événement unique. Il se tiendra à Bilbao du 10 au 12 mai 2020 et sera accueilli par Seguros Lagun Aro (membre de l'AMICE).

Le Congrès de l'AMICE entend mettre en lumière la valeur et le rôle du secteur de l'assurance mutuelle et coopérative. C'est la raison pour laquelle la participation est également ouverte aux non-membres. Durant deux jours, les participants se réunissent pour s'informer, échanger des expériences et nouer des liens. Représentants d'institutions européennes, d'associations professionnelles, d'organisations de la société civile, d'institutions financières et d'organisations animées de la même vision sont fidèlement présents à cet événement.

Le thème du Congrès, « l'Art de la transformation », a été annoncé et le programme est en cours d'élaboration. Il s'agira d'explorer diverses pistes d'adaptation au changement pour un avenir meilleur et, à cet effet, les participants peuvent déjà compter sur la présence d'un large éventail d'intervenants issus de mutuelles et coopératives d'assurance, d'experts du secteur et de hauts responsables venant des institutions européennes.



Ce que nos membres ont dit du Congrès de l'AMICE 2018



J'ai beaucoup appris des discussions sur la proportionnalité, qui a une importance cruciale pour nos membres. Le Congrès de l'AMICE est aussi l'occasion — utile et plaisante — de nouer des contacts avec d'autres assureurs mutuels en Europe.

Monika Köstlin,
Directrice générale,
Verband der Versicherungsvereine a.G.e.V. (Allemagne)



Nous avons beaucoup apprécié l'organisation et le programme du Congrès. Cela valait la peine d'y être!

Elina Kuusela
Responsable RSE,
LocalTapiola (Finlande)



Le Congrès est une formidable occasion pour les membres de l'AMICE de discuter de leurs expériences et situations concrètes. C'est nettement plus profitable que des présentations institutionnelles!

Serge Jacobs,
Responsable communication, affaires publiques,
RSE et traduction, Ethias (Belgique)

L'AMICE vous accueillera avec plaisir l'année prochaine dans la belle ville de Bilbao.

Pour plus d'informations, contactez [Helen Sheppard](#)

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



En mai, les citoyens européens ont été appelés aux urnes pour élire un nouveau Parlement européen. Il est intéressant d'épingler certains résultats de ces élections, notamment la poussée des écologistes, des libéraux et de certaines formations eurosceptiques, ainsi que le recul de la « grande coalition » des partis de centre-droit et sociaux-démocrates. Le Secrétariat de l'AMICE a suivi de près les désignations de parlementaires européens au sein des commissions pertinentes pour l'AMICE, dont la commission ECON compétente pour les questions liées à la réglementation des services financiers en Europe. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, l'AMICE a lancé un programme d'interaction avec une série d'acteurs clés, parmi lesquels figurent des responsables politiques européens. Le Secrétariat se réjouit de travailler avec les nouveaux élus au PE, ainsi qu'avec ceux avec lesquels il a déjà de solides relations. Par ailleurs, l'AMICE serait ravie d'apporter une assistance aux membres de l'AMICE qui ont noué ou vont nouer des contacts avec leurs représentants nationaux.

SOLVABILITÉ II

La prochaine révision du cadre législatif Solvabilité II a constitué un axe majeur des travaux de l'AMICE au cours du trimestre dernier. Dans le cadre de ce travail continu sur la révision 2020 de Solvabilité II, l'AMICE a présenté des observations, répondu à plusieurs consultations et participé à une série de réunions consacrées au régime réglementaire et à la façon dont il pourrait être amélioré.

Révision 2020 du régime Solvabilité II: seuils d'application

Dans la perspective de la révision 2020 du régime Solvabilité II, l'AMICE est en train de finaliser son document de position sur les propositions concernant le seuil d'application du régime aux entreprises d'assurance soumises à une surveillance prudentielle au titre de l'article 4 de la directive Solvabilité II. Les membres de l'AMICE qui souhaitent participer à ce travail sont invités à [contacter la Secrétaire générale](#) de l'AMICE.

Révision 2020 du régime Solvabilité II: Ateliers de l'EIOPA

En juin, le Secrétariat a participé à un atelier organisé par l'EIOPA sur la révision 2020 du régime Solvabilité II. Cet

atelier a permis une première discussion avec l'EIOPA au sujet de ses avis techniques sur divers éléments, parmi lesquels les mesures relatives aux garanties de long terme, les mesures relatives au risque sur actions, la politique macroprudentielle, le cadre réglementaire de redressement et de résolution, et les fonds de garantie des assurances (IGS). Au préalable, le groupe de travail Réglementation prudentielle de l'AMICE s'était réuni pour élaborer le texte de position de l'AMICE sur la révision 2020 du cadre réglementaire. Le Secrétariat a également participé, en juin, à un autre atelier de l'EIOPA visant à fournir des informations sur les récents développements concernant la finance durable, y compris dans le cadre de Solvabilité II. Pour plus d'informations, voir l'article ci-dessous sur le thème de la finance durable.

Révision 2020 du régime Solvabilité II: coopération avec d'autres parties prenantes

L'AMICE s'est rapprochée d'autres parties prenantes pour discuter des résultats de la révision 2018 et de la prochaine révision 2020 de Solvabilité II. Dans ce cadre, le Secrétariat a participé, en mai, à une réunion d'Insurance Europe et a été invité au quatrième atelier sur la révision 2020 de Solvabilité II, organisé conjointement par Insurance Europe et le CFO Forum.

Révision 2020 du régime Solvabilité II: plaidoyer concernant les règles d'information prudentielle

Dans la perspective de la révision 2020 du régime Solvabilité II, l'AMICE a adressé une lettre à Steve Ryan, chef-adjoint de l'unité Assurances et Pensions de la Commission européenne (CE), afin d'alerter ce dernier sur la nécessité de revoir les délais fixés pour la publication des informations prudentielles sous Solvabilité II.

2019 marquant la fin de la période transitoire prévue dans la directive Solvabilité II, l'AMICE estime que l'accélération des délais de publication doit être revue d'urgence et que le résultat de cette révision devrait s'appliquer au plus vite, sans attendre la fin de la révision 2020.

Révision 2018 du régime Solvabilité II: consultation sur les normes techniques d'exécution

L'AMICE a répondu à la consultation publique de l'EIOPA sur les corrections et modifications des normes techniques d'exécution relatives aux obligations d'information et de déclaration, faisant suite à la révision de la formule standard de calcul du capital de solvabilité requis (SCR).

L'AMICE a également transmis à l'EIOPA une réponse détaillée sur le document de discussion concernant le risque systémique et la politique macroprudentielle dans le secteur de l'assurance.

Les principaux messages de l'AMICE sont les suivants:

- L'activité d'assurance traditionnelle présente un très faible risque systémique, de sorte que le besoin d'une réglementation macroprudentielle est faible. Par conséquent, les assureurs affichant un profil de risque classique — et en particulier les PME d'assurance — ne devraient pas être soumis à une surveillance macroprudentielle additionnelle.
- La surveillance microprudentielle prévue par Solvabilité II offre un excellent cadre pour une gestion prudente des risques et couvre plusieurs aspects macroprudentiels. L'AMICE recommande donc d'utiliser autant que possible les instruments existants, plutôt que de définir des exigences supplémentaires.

- Le système de gestion et de présentation des rapports sur le risque de liquidité nécessite d'être amélioré, mais ne nécessite pas d'introduire de nouvelles exigences.
- Dans l'hypothèse de l'introduction de nouveaux instruments macroprudentiels, une application proportionnée s'impose.

Pour consulter la réponse complète de l'AMICE, suivre ce [lien](#).

Solvabilité II: modifications du règlement délégué

En avril, le Secrétariat de l'AMICE a assisté aux travaux de la commission parlementaire européenne ECON portant sur le contrôle des modifications du règlement délégué (UE) 2015/35, adoptées en mars par la Commission européenne. Sur la base de l'avis favorable de la commission ECON, le Parlement européen et le Conseil ont avalisé les modifications proposées. Le nouveau règlement délégué a été publié au [Journal officiel de l'Union européenne](#) en juin .

Au cours des derniers mois, l'EIOPA a publié plusieurs déclarations concernant Solvabilité II, dont un *Supervisory Statement* sur l'application du principe de proportionnalité à la surveillance prudentielle du SCR. L'EIOPA a également adressé des recommandations aux ANC en vue de rectifier certaines vulnérabilités identifiées lors du test de résistance 2018 de l'assurance.



FINANCE DURABLE

La finance durable et le reporting climatique ont fait l'objet de vives discussions au niveau européen ces derniers mois. Le Secrétariat de l'AMICE a participé, en juin, à un atelier de l'EIOPA visant à fournir des informations sur les récents développements concernant la finance durable. L'EIOPA a également lancé une consultation sur son projet d'avis technique sur l'intégration de la durabilité dans Solvabilité II. Le projet d'avis prévoit d'intégrer les risques de durabilité — notamment ceux liés au changement climatique — dans la valorisation des actifs et passifs sous Solvabilité II, ainsi que dans le calcul des exigences en capital (premier pilier) pour les assureurs utilisant la formule standard ou des modèles internes. L'EIOPA souhaiterait par ailleurs examiner avec les acteurs du marché le risque d'une aggravation du déficit de protection contre les catastrophes naturelles face au changement climatique. Le groupe de travail Réglementation prudentielle de l'AMICE s'est réuni après l'atelier pour un échange de vues sur la consultation « Durabilité/ Solvabilité II ».

En juin, la CE a organisé une réunion consacrée à l'examen des rapports du groupe d'experts techniques (GET) sur la finance durable et à la présentation des lignes directrices de la Commission concernant la publication des informations relatives au changement climatique. Le GET a récemment publié trois rapports, respectivement sur une taxonomie des activités économiques respectueuses de l'environnement, sur une norme européenne pour les obligations vertes et sur les indicateurs de performance ESG.

Dans le cadre du plan d'action européen sur la finance durable, l'EIOPA a présenté à la Commission européenne un avis technique sur l'intégration des risques et facteurs de durabilité dans les actes délégués adoptables au titre de la DDA et de la directive Solvabilité II. La Commission va examiner la possibilité d'intégrer les modifications proposées par l'EIOPA. De son côté, l'EIOPA va examiner l'idée de publier des conseils pratiques pour l'application des exigences en matière de surveillance et de gouvernances des produits, notamment au regard des critères ESG.

En mai, une large majorité du Parlement européen a soutenu un accord provisoire sur les propositions de réglementation des exigences de publication en matière de durabilité applicables aux investisseurs institutionnels.

Dans tous ces dossiers, l'AMICE poursuit sa mission de représentation de notre secteur à travers plusieurs canaux et activités. L'AMICE a notamment assisté à la conférence de haut niveau sur la finance durable, organisée en avril par la Commission européenne.



NORME IFRS 17

Les propositions de modifications des IFRS continuent d'inquiéter bon nombre de membres de l'AMICE et le Secrétariat poursuit son travail de fond sur ce dossier.

En novembre 2018, l'IASB a proposé de reporter au 1er janvier 2022 la date d'entrée en vigueur des modifications. L'IASB vient par ailleurs de lancer une consultation publique sur les propositions de modifications de la norme IFRS 17. Les réponses peuvent être transmises jusqu'au 25 septembre. Les propositions de l'IASB tiennent compte de certaines préoccupations soulevées par l'AMICE. Fin juin, le Secrétariat de l'AMICE a participé à la réunion du groupe de travail Insurance Accounting de l'EFRAG consacrée à une première évaluation du document de consultation. Les discussions ont également porté sur certaines préoccupations qui avaient été formulées par l'EFRAG au sujet de la norme IFRS 17, mais qui n'apparaissent pas dans le document de consultation.

Ces derniers mois, le Secrétariat a participé à plusieurs réunions de l'EFRAG sur ce thème et a également suivi, à distance, la réunion du conseil d'administration de l'IASB. Lors de cette réunion, les préoccupations de l'AMICE relatives au traitement des mutuelles selon la norme IFRS 17 ont été évoquées et il a été convenu d'intégrer celles-ci dans le texte en notes de bas de page.

ASSURANCE AUTOMOBILE

La proposition de révision des règles en matière d'assurance automobile est au centre des débats depuis quelques mois. La proposition de la Commission, approuvée en février par le Parlement européen, est actuellement examinée par le groupe de travail du Conseil. Le Secrétariat de l'AMICE a proposé des amendements et a communiqué la position de l'AMICE à la Présidence roumaine du Conseil.

Par ailleurs, l'AMICE a été nommée membre de la plateforme unique de la Commission européenne pour les essais sur route ouverte et le pré-déploiement de la mobilité coopérative, connectée, automatisée et autonome (CCAM Single Platform). Notre collègue du Secrétariat, Belma Yasharova, représente l'AMICE auprès de cette instance. La première réunion plénière a eu lieu le 25 juin à Bruxelles et a été suivie le lendemain de réunions en groupes de travail. L'AMICE, représentée par des experts proposés par ses membres et expérimentés en la matière, a participé aux trois groupes de travail suivants: la définition d'un agenda européen pour les essais, les infrastructures numériques, l'accès et l'échange de données et la cybersécurité. Ces experts avaient été proposés et désignés le 19 juin lors d'une réunion en ligne de la taskforce Assurance automobile de l'AMICE. L'objectif de cette plateforme unique est de conseiller et soutenir la Commission européenne dans le domaine des essais et des activités de pré-déploiement pour la CCAM. Le groupe aidera en particulier la Commission à identifier les possibilités de faciliter l'accès et l'échange de données sur les véhicules et les infrastructures par les essais et activités de pré-déploiement. Il assistera également la Commission dans l'élaboration d'un cadre relatif à la gouvernance des données.

AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

Le groupe de travail Affaires réglementaires de l'AMICE s'est réuni en mai pour discuter, entre autres, de la mise en œuvre des règles applicables aux PRIIPs, de la finance durable, de la numérisation et de la réforme des AES. Un représentant de l'EIOPA a rejoint la réunion pour présenter les avancées de l'EIOPA en ce qui concerne les fonds de garantie des assurances, le cadre réglementaire de redressement et de résolution et la politique macroprudentielle.

PEPP

Les règles applicables au PEPP ont été approuvées par le Parlement européen en avril. La Commission européenne va maintenant travailler avec l'EIOPA à l'élaboration de plusieurs actes délégués portant sur la mise en œuvre du règlement PEPP, qui entrera en vigueur 12 mois après la publication des actes délégués au Journal officiel. Les PEPPs devraient arriver sur le marché d'ici deux ans et demi.

DIALOGUE SOCIAL

Les assureurs — et l'AMICE en tant que représentante du secteur mutuel et coopératif de l'assurance — ont poursuivi leurs discussions sur le dialogue social, notamment sur les droits des travailleurs et des consommateurs ainsi que sur l'impact du Brexit.

En avril, le Secrétariat de l'AMICE a participé à une réunion organisée par Eurofound (la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail) pour examiner les résultats de son étude sur la représentativité des partenaires sociaux du secteur de l'assurance dans le dialogue social européen. L'étude, à laquelle a contribué l'AMICE, a confirmé la capacité de l'AMICE, d'Insurance Europe et de BIPAR à représenter les employeurs du secteur de l'assurance au niveau européen.

En juin, le Secrétariat de l'AMICE a participé à une réunion de travail du Comité européen du dialogue social sectoriel des assurances.

ASSISTANCE

BILAN DE LA HUITIÈME RENCONTRE DES MANAGERS RÉASSURANCE DES MUTUELLES ET COOPÉRATIVES EN EUROPE | RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL RÉASSURANCE

La huitième Rencontre des managers réassurance des mutuelles et coopératives en Europe s'est tenue en mai à Stockholm. La qualité de la rencontre a été notée « excellente » ou « bonne » par 96 % des participants.

Plus de 40 représentants de membres de l'AMICE et du comité Réassurance de l'ICMIF se sont retrouvés lors de cet événement, accueilli par Länsförsäkringar (membre de l'AMICE), pour discuter de quatre thèmes clés pour le secteur de la réassurance: les conditions du marché, la géopolitique européenne, les risques émergents et la législation.

Entre les sessions plénières et les débats d'experts, les participants ont pris part à une série de groupes de discussion sur certains sujets abordés en plénière et ont présenté le résultat de leurs réflexions, toujours très utiles pour la préparation des documents de position et des activités futures de l'AMICE.



Ann Sommer, directrice des opérations non-vie de Länsförsäkringar, a ouvert la rencontre et a appelé à reconnaître l'importance des assureurs mutuels pour l'avenir. Elle a également exposé les quatre défis majeurs auxquels est confrontée la Suède — la faiblesse des taux d'intérêt, l'endettement élevé des ménages, la morbidité accrue et l'allongement de l'espérance de vie — et a présenté les produits d'assurance développés par les mutuelles pour répondre à l'évolution des besoins de la clientèle.

Johannes Bender, directeur auprès de S&P Global Ratings, a présenté une analyse détaillée des conditions du marché de la réassurance. Il s'est notamment attardé sur le phénomène d'afflux d'instruments alternatifs de capitaux et ses répercussions sur la tarification. Selon certains avis, les relations de réassurance classiques sont fondamentalement plus durables et plus sûres, ce qui convient mieux au modèle de l'assurance mutuelle.

Adrian Ladbury, du magazine spécialisé Commercial Risk Europe, a exposé son point de vue sur la géopolitique européenne, soulignant la complexité politique de l'Europe et l'influence que cela a pu avoir sur le résultat du referendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon certains avis, les mesures protectionnistes et certaines décisions prises par quelques régulateurs dans les États

membres de l'UE ont créé un terrain de jeu inégal dans la réassurance.

Christian Bieck, directeur de la recherche sur l'assurance à l'IBM Institute for Business Value, a présenté une étude récente sur les forces perturbatrices du secteur de l'assurance. L'exposé a été suivi d'un débat d'experts sur les risques cybernétiques et, plus précisément, sur les scénarios tarifaires et de cyber-risques silencieux.

Justin Wray, directeur adjoint du Département des Politiques auprès de l'EIOPA, a clôturé la rencontre en présentant les idées de l'EIOPA pour une réglementation adaptée, ainsi que les plans de modification de Solvabilité II et d'ajustement du risque de catastrophe. Les participants ont reconnu qu'une réglementation était primordiale pour protéger les assurés, mais ont souligné que cette réglementation devait être proportionnée.

Toutes les présentations sont disponibles sur le site web de l'AMICE, sous la rubrique [Member Area \(Réunion des adhérents\)](#).

En juin, le groupe de travail Réassurance s'est réuni pour examiner l'évaluation de la rencontre et les thèmes proposés pour de prochaines rencontres.

RSE

Le groupe de travail RSE de l'AMICE s'est réuni pour discuter de l'agenda de la Commission européenne relatif à la finance durable et de la gestion des exigences de publication d'informations non financières par leurs entreprises. Le groupe a également eu un échange de vues sur la façon dont les entreprises mesurent leur impact sociétal.

RENCONTRES AVEC LES ADHÉRENTS

Le Secrétariat de l'AMICE continue d'organiser des rencontres avec ses organisations membres. En juin, la Secrétaire générale de l'AMICE a reçu à Bruxelles des représentants de la MAIF (membre français) pour discuter des activités de l'AMICE et avoir des précisions sur l'annonce récente par la MAIF de son intention de devenir la première « entreprise à mission » en France et de renforcer ainsi son engagement sociétal.

Le Secrétariat de l'AMICE s'est également rendu à Paris pour rencontrer la Secrétaire générale de l'AAM et le délégué général de la ROAM. L'objectif était d'examiner la façon dont l'AMICE pourrait répondre au mieux aux besoins des membres français, et plus précisément des PME.

La Secrétaire générale de l'AMICE a également rendu visite à IPB (membre irlandais), dont le CEO, Michael Garvey, a été nommé, en juin, au Conseil d'administration de l'AMICE.

PROMOTION

TROIS DIRIGEANTS DE MUTUELLES EN TÊTE DU CLASSEMENT DES ASSUREURS ALLEMANDS

Les dirigeants de trois mutuelles et coopératives d'assurance ont été classés dans le peloton de tête des assureurs allemands par le magazine allemand de l'assurance *Versicherungswirtschaft*. Le magazine a évalué les chefs d'entreprises d'assurance sur des critères tels que le style de direction, l'innovation et la perception extérieure et a classé les dirigeants de trois mutuelles et coopératives aux premières places à l'issue d'une « évaluation de performance ».

Norbert Rollinger, CEO de R+V, prend la première place et est décrit par le magazine comme polyvalent, convaincant et accessible. Klaus-Jürgen Heitmann, CEO de HUK-Coburg, arrive en deuxième position, suivi par Ulrich Leitermann, CEO de Signal Iduna.

Ces trois assureurs sont membres de l'AMICE et MM. Rollinger et Heitmann font partie du Conseil d'administration de l'AMICE. L'AMICE les félicite pour cette reconnaissance, tombée en même temps que les déclarations du CEO d'Allianz, Peter Bäte, soulignant la grande qualité du service à la clientèle des assureurs mutuels allemands.

GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATIONS

Le groupe de travail Communications s'est réuni en juin à Bilbao pour examiner les lieux du Congrès 2020 de l'AMICE.

L'équipe de Seguros Lagun Aro, qui accueillera le congrès, a reçu le groupe pour une réunion de travail intensive sur la planification du programme, de la liste d'intervenants, de l'animation et de la promotion de l'événement.

La réunion a été très positive et les contributions du groupe ont été précieuses pour la préparation de cet événement passionnant.



SAVE THE DATE
Bilbao | 10-12 May 2020

amice
CONGRESS
THE ART OF
TRANSFORMATION

REPRÉSENTATION

L'AMICE a poursuivi sa mission de représentation des intérêts du secteur mutuel et coopératif dans le cadre de réunions sectorielles de haut niveau, avec l'objectif d'exposer le point de vue du secteur et de promouvoir le modèle d'entreprise mutualiste et coopératif.

En mai, la Secrétaire générale de l'AMICE a participé à l'Assemblée générale de la GFIA à Bucarest, lors de laquelle ont été présentés les rapports des groupes de travail de la GFIA sur divers sujets d'intérêt tels que les normes internationales en matière de fonds propres, la cybersécurité, le reporting financier et l'économie résiliente. Il a également été discuté de l'impact potentiel des élections européennes sur le discours politique. Avant la réunion, la GFIA a organisé un atelier sur les innovations dans le secteur automobile. Un rapport détaillé sur cet atelier a été transmis à la taskforce Assurance automobile de l'AMICE.



Poursuivant un calendrier très chargé, la Secrétaire générale de l'AMICE a assisté à la conférence annuelle d'Insurance Europe, organisée également en mai à Bucarest, et a profité de l'occasion pour avoir des rencontres bilatérales avec plusieurs autres associations d'assurance et coordonner avec Insurance Europe les actions relatives à plusieurs dossiers de plaidoyer en cours.

La conférence d'Insurance Europe avait pour thème l'avenir de l'assurance (« Fast forward: future of insurance »). Un exposé sur l'assurance et la crise climatique a été présenté par Adam Pawloff (Greenpeace) et un débat d'experts a eu lieu sur la protection de sociétés durables.



La Secrétaire générale de l'AMICE a également participé, à Gothenburg, à l'Associations World Congress and Expo, où elle est intervenue dans le cadre du Leaders' Forum.

OPÉRATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale annuelle de l'AMICE s'est tenue en juin dans les locaux de P&V à Bruxelles. À cette occasion, un nouveau Conseil d'administration a été élu à l'unanimité pour un mandat de trois ans (2019-2022).

Grzegorz Buczkowski a été unanimement reconduit à la fonction de Président de l'AMICE. Christophe Ollivier a été unanimement reconduit à la fonction de Vice-président et Christopher Lohmann a été élu, à l'unanimité, à la fonction de Vice-président pour la première fois. Róbert Lilli a été unanimement reconduit à la fonction de Trésorier.

Deux nouveaux dirigeants sont entrés au Conseil d'administration: Michael Garvey, CEO d'IPB (Irlande), et Ana Vicente, CEO de Mútua dos Pescadores (Portugal). Tous deux dirigent des mutuelles d'assurance plus spécialisées et plus petites, reflétant ainsi la diversité géographique des membres de l'AMICE. Michael Garvey est aussi le premier membre irlandais nommé au Conseil d'administration de l'AMICE. L'inclusivité étant — avec la responsabilité, la durabilité et l'éthique, et l'excellence — une des quatre valeurs fondamentales de l'AMICE, ces nominations cimentent cette valeur dans notre gouvernance.



L'Assemblée générale a également approuvé les comptes 2018 de l'Association, ainsi que le budget et les cotisations pour 2020. Le projet de procès-verbal, les présentations et les documents de l'Assemblée générale sont accessibles aux membres de l'AMICE en suivant ce [lien](#).

L'AMICE a également présenté son Rapport annuel 2018 lors de l'Assemblée générale. Le document est disponible, en anglais, en suivant ce [lien](#). Les versions infographiques résumant les accomplissements de l'AMICE en 2018 sont disponibles en [anglais](#), en [français](#), en [allemand](#) et en [espagnol](#).



BOARD MEETING

Lors de sa réunion de juin, le Conseil d'administration a discuté de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de l'AMICE pour la période 2019-2023. Le Conseil d'administration a indiqué que la restructuration des flux de travail de l'AMICE – commissions/groupes de travail/forums/taskforces – était en bonne voie, de même que la priorisation des services offerts aux membres. Le Conseil d'administration a par ailleurs actualisé le règlement d'ordre intérieur de l'AMICE pour refléter les changements apportés aux structures de l'Association et a approuvé l'adhésion d'un nouveau membre de soutien, OFI Asset Management.



La veille de l'Assemblée générale, les membres de l'AMICE se sont retrouvés à l'Atomium, monument emblématique à Bruxelles, pour un dîner de gala. Après avoir dégusté des cocktails dans la sphère Panorama au sommet de la structure, nos invités ont pu vivre l'expérience unique de dîner dans l'Atomium au milieu d'un orage !

L'Assemblée générale annuelle de l'AMICE a été suivie d'un colloque sur la finance durable, avec une présentation par le tout nouveau membre de soutien de l'AMICE, OFI Asset Management (détenue par des mutuelles membres de l'AAM et de la FNMF) et une présentation par la Fédération européenne des épargnants et usagers des services financiers, Better Finance.





AMICE

5 septembre	Paris	Groupe de travail Réglementation prudentielle
10 septembre	Bruxelles	Rencontre des associations
2 octobre	Bruxelles	Groupe de travail Affaires réglementaires
15 octobre	Bruxelles	Comité exécutif
5 novembre	Bruxelles	Conseil d'administration
4 décembre	Paris	Conférence Dialogue des parties prenantes

ICMIF

12-15 novembre	Auckland (Nouvelle-Zélande)	Conférence biennale de l'ICMIF
----------------	-----------------------------	--

External Events Calendar

11-13 septembre	Helsinki (Finlande)	Eurofi (uniquement sur invitation)
18-20 septembre	Amsterdam (Pays-Bas)	9th Insurance Asset Management Conference, Marcus Evans
19 novembre	Frankfurt (Allemagne)	Neuvième conférence annuelle de l'EIOPA



GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AAM	Association des Assureurs Mutualistes (France)	FNMF	Fédération nationale de la mutualité française
AES	autorité européenne de surveillance	GFIA	Fédération mondiale des associations de l'assurance <i>Global Federation of Insurance Associations</i>
AMICE	Association des assureurs mutuels et des coopératives d'assurance en Europe <i>Association of Mutual Insurers and Insurance Cooperatives in Europe</i>	IASB	Conseil des normes comptables internationales <i>International Accounting Standards Board</i>
ANC	Autorité nationale compétente	ICMIF	Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance <i>International Cooperative and Mutual Insurance Federation</i>
BIPAR	Fédération européenne des intermédiaires d'assurance	IFRS	norme(s) internationale(s) d'information financière <i>International Financial Reporting Standard(s)</i>
CCAM	Mobilité coopérative, connectée, automatisée et autonome <i>Cooperative, Connected, Automated and Autonomous Mobility</i>	IGS	Fonds de garantie des assurances <i>Insurance guarantee scheme</i>
CE	Commission européenne	Insurance Europe	fédération européenne de l'assurance et de la réassurance
CEO	Directeur général <i>Chief Executive Officer</i>	PE	Parlement européen
CFO Forum	Forum des directeurs financiers <i>Chief Financial Officers' Forum</i>	PEPP	Produit paneuropéen d'épargne-retraite <i>Pan European Personal Pension</i>
DDA	directive sur la distribution d'assurances	PME	Petite ou moyenne entreprise
ECON	Commission des affaires économiques et monétaires, Parlement européen <i>Economic and Monetary Affairs Committee, European Parliament</i>	PRIIPs	produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance <i>packaged retail and insurance-based investment products</i>
EFRAG	Groupe consultatif pour l'information financière en Europe <i>European Financial Reporting Advisory Group</i>	ROAM	Association des mutuelles et PME d'assurance (France)
EIOPA	Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles <i>European Insurance and Occupational Pensions Authority</i>	SCR	Capital de solvabilité requis <i>Solvency Capital Requirement</i>
ESG	[facteurs] environnementaux, sociaux et de gouvernance <i>environmental, social and governance [factors]</i>	RSE	Responsabilité sociale de l'entreprise
		UE	Union européenne



AMICE aisbl

Rue du Trône 98/14

BE-1050 Bruxelles

T: +32 (0)2 503 38 78

E: secretariat@amice-eu.org

www.amice-eu.org

Suivez-nous:

Twitter: [@AMICE_Mutuals](https://twitter.com/AMICE_Mutuals) | LinkedIn: [AMICE Company Page & AMICE Network](#) | YouTube: [AMICE Channel](#)

Pour vous désabonner, veuillez envoyer un e-mail à secretariat@amice-eu.org